

Déclaration Liminaire APE
Conseil d'Établissement
22 novembre 2022

L'APE se réjouit de pouvoir échanger à nouveau avec les représentants élus au Conseil d'Établissement, après la session du 19 octobre, particulièrement chargée, qui a permis d'enclencher un dialogue constructif avec les parties prenantes, dans un contexte géopolitique et économique mondial dégradé et aux perspectives incertaines.

Nous vous remercions pour toutes les démarches entreprises pour porter la candidature du BFI au sein du LFB. Il y a encore plusieurs étapes à franchir mais nous sommes convaincus de la valeur que cette reconnaissance de compétences linguistiques apportera à nos élèves.

Nous tenons à nouveau à féliciter la direction de l'Établissement, qui a obtenu une avance substantielle de l'Agence France Trésor. Nous espérons qu'elle permettra enfin d'engager les travaux indispensables et tant attendus de la cantine et du gymnase.

Néanmoins, dans la continuité de notre vote **CONTRE** l'augmentation prévue des frais de scolarité à partir de la rentrée de septembre 2023 dans des proportions qui nous semblaient déraisonnables, et malgré le vote du CE en faveur, nous souhaitons continuer à exercer notre **devoir de vigilance** sur les dépenses engagées, la nature et le quantum des investissements ainsi que les économies potentielles qui pourraient être réalisées sur certains postes, afin d'aider à ce que les meilleurs choix soient effectués.

Toutefois, nous sommes conscients que le LFB doit avoir les moyens de son fonctionnement comme il doit aussi avoir les moyens de son développement, de sa modernisation, de son ambition d'excellence scolaire et, en corollaire, avoir la capacité à faire face à ses obligations, notamment vis-à-vis de ses personnels.

En tenant compte des éléments précités et reconnaissant le professionnalisme de la direction et des équipes, nous ne souhaitons pas voter contre ce budget.

Cependant, il **ne nous est pas possible de voter le Budget proposé**, qui à nos yeux et ceux des parents que nous représentons, reviendrait à valider que la seule manière pour l'Établissement d'investir dans notre école soit un financement par les hausses de frais de scolarité alors même que les familles subissent de plein fouet l'inflation, sans perspective d'augmentations de revenus qui en compenserait même partiellement les effets.

En conséquence, la meilleure option nous paraît être celle de l'**abstention**. Une **abstention constructive**, dans l'esprit de collaboration qui nous a toujours animé. Mais une **abstention vigilante**.

Dans ce CE dédié au budget, il nous semble important de rappeler un autre groupe de variables d'ajustement financier que constituent les divers mécanismes du réseau AEFÉ pour soutenir les EGD. Dans le passé récent, notre APE a contribué à ce que notre établissement bénéficie d'une réduction de la PRR. Nous soutenons la vigilance des représentants des enseignants pour limiter la perte de

postes de résidents. Nous sommes certains que la direction du LFB veille à l'intérêt de notre établissement en profitant des mécanismes de financement, des subventions, ou d'une répartition équitable des coûts des services mutualisés. Là, chacun à sa place, notre communauté scolaire doit continuer à travailler ensemble pour que nos demandes de support reposent sur une démarche sérieuse et crédible.

Enfin, nous souhaitons évoquer à nouveau certains thèmes dont les parents ne semblent pas encore satisfaits ou sur lesquels ils ne sont pas pleinement rassurés :

- Les spécialités en classe de 1^{ere} et Terminale, leur organisation, leur notation, et la représentation des professeurs au conseil de classe du 1^{er} trimestre.
- L'utilisation des téléphones en classe au collège, qui semble continuer de plus belle.
- L'organisation des repas à la cantine pour les collégiens, sur laquelle des dysfonctionnements continuent à être observés malgré les efforts de tous.
- Le non remplacement des professeurs absents.